

prison champ | hors-champ

CÉLINE CUVELIER, CAMILLE SEILLES
& LES PARTICIPANT·ES AUX PROJETS
BEYOND FENCES/BEYOND WINDOWS
ET *MURMUZIEK*

PLURIDISCIPLINAIRE

Ven. 13 sept. → Dim. 8 déc. 2024

—
Le Jacques Franck,
Centre culturel de Saint-Gilles

Cette exposition associe des artistes et des personnes incarcérées qui posent leur regard sur la prison. Des regards intimes et critiques, des regards qui nous confrontent aux réalités de la vie en prison ou à proximité, tout en ouvrant à d'autres champs.

Des détenu·es traduisent ici leurs expériences et émotions en images, en mots et en musique. Les participant·es à la formation qualifiante, mise en place par le Service Laïque d'Aide aux Justiciables et aux Victimes [SLAJ-V] et l'École de Photographie et de Techniques Visuelles Agnès Varda, s'emparent de l'appareil photo pour capturer des éléments de leur environnement et de leur quotidien à Haren et Forest. Des images personnelles et collaboratives qui s'exposent sous le titre *Beyond Fences/Beyond Windows*. C'est également à la prison de Forest que se sont tenus les ateliers *Murmuziek* (portés par le Jacques Franck) qui ont vu un collectif se former, expérimenter et imaginer, puis travailler à la production d'un album et de clips avec très peu de moyens.

Des artistes contribuent aussi à rendre visibles ces réalités dissimulées. Céline Cuvelier transpose dans sa pratique artistique les témoignages de femmes incarcérées, à qui elle propose des ateliers créatifs depuis 2015. Sa série *Berkendael* se construit au fil de ces rencontres hebdomadaires. Même travail au long cours pour Camille Seilles qui, pendant trois ans, a documenté la construction du *village pénitentiaire* de Haren, notamment auprès des habitant·es oublié·es de ce territoire qui s'est radicalement transformé.

La prison est un *hors-champ* que ces personnes privées de liberté et ces artistes participent à placer dans le *champ* de la société.

CÉLINE CUVELLIER

Céline Cuvelier est née en 1988 à Bruxelles. Elle est titulaire d'un Bachelier en psychologie à l'Université Libre de Bruxelles et d'un master en peinture à l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles. Son travail plastique associe les techniques de peinture, sculpture, installation et photographie. L'artiste pluridisciplinaire a récemment participé aux expositions collectives *La grande songerie* au Circuit à Lausanne, *Dedans/dehors* au Delta à Namur ou encore *Memories gone wild* à l'ISELP à Bruxelles. Elle a eu deux expositions personnelles à Bruxelles en 2021 : *Jetlag Dream* (Galerie du Botanique) et *Double Bind Smile* (Tour à Plomb).

Berkendael — Depuis 2015

Le projet *Berkendael* fait état d'une recherche que Céline Cuvelier mène auprès des détenues d'abord à la prison de Forest (2015–2022) et à présent à celle d'Haren. Chaque semaine, depuis neuf ans, elle passe deux heures auprès de ces femmes incarcérées et, au détour d'un atelier créatif, elles partagent leur quotidien, leurs frustrations, leurs désirs. Des témoignages que l'artiste tente ensuite de transposer dans sa pratique artistique.

La série *My skin is a wall. Prison tattoo* sera notamment présentée dans l'exposition. Il s'agit d'un ensemble de fresques qui reprennent les tatouages de détenues rencontrées au fil des années. Des tatouages réalisés à l'aiguille, en prison pour la plupart, usant de la peau comme d'une surface de revendication ou de déclaration.

Les pièces de la série *Just Like You* sont issues quant à elles d'un exercice de projection proposé aux détenues au cours duquel il leur fut demandé de trouver ou de produire des images de paysages qu'elles aimeraient voir par la fenêtre de leur cellule. C'est à partir de ces images fantasmées que Céline Cuvelier a réalisé des peintures sur soie dont la taille correspond aux mesures de leur fenêtre cellulaire.



Céline Cuvelier, *Berkendael* — depuis 2015.



Camille Seilles, *En vis à vis* — 2023-2024.

En vis à vis — 2023-2024

L'installation photographique *En vis à vis* de Camille Seilles est un extrait de son ouvrage auto-édité *Village pénitentiaire* (2023) qui traite de la construction de la plus grande prison de Belgique à Haren et de son impact sur les habitant·es des alentours.

En contrebas du *village pénitentiaire* de Haren se trouve une rue, Kuregemstraat côté Diegem et Rue Witloof côté Haren. Ses habitant·es ont vu, jour après jour, se dresser les bâtiments de la prison. La transformation radicale de leur environnement a soulevé des inquiétudes auxquelles personne n'a répondu. Iels ne s'attendaient pas à un projet de cette ampleur et d'une telle proximité avec leurs maisons. Les nuisances occasionnées par les travaux ont été importantes — tremblements dus aux foreuses, coupures d'eau et d'électricité, pollutions sonores, lumineuses et atmosphériques — sans compter les passages incessants des véhicules de chantier. Les résident·es avaient pourtant demandé le suivi de ces nuisances lors des réunions d'information et qu'un budget soit prévu en cas de dommages. Si des experts ont été envoyés pour faire l'état des lieux de quelques habitations avant le début du chantier, aucun n'est depuis revenu. Leurs réclamations sont restées sans réponse alors que leurs maisons présentent toutes des dégâts similaires. S'allier juridiquement leur est apparu comme un combat perdu d'avance : iels se sont résigné·es face aux coûts financier et temporel.

Aujourd'hui, les habitant·es vivent au quotidien avec la prison et son agitation. Contrairement à ce qui avait été annoncé, leur rue est devenue une voie d'accès à la prison. Outre les nombreuses voitures qui y stationnent, les sirènes retentissent à toute heure, les annonces des haut-parleurs rythment les journées des détenu·es et les leurs, d'énormes spots de lumière éclairent l'intérieur de certaines habitations durant la nuit... Les propriétaires voient la valeur de leurs biens chuter et certain·es s'inquiètent de se voir un jour exproprier.

CAMILLE SEILLES

Camille Seilles est née en 1991 à Albi, en France. Après des études d'architecture et une formation en graphisme, elle entreprend une licence en art du spectacle option cinéma à Montpellier. C'est là qu'elle réalise sa passion pour la photographie. Elle arrive à Bruxelles en 2015 et c'est à l'ESA Le 75 qu'elle construit sa pratique photographique.

Intitulé *Détenu·e·s provisoires* (2018), son projet de fin d'étude aborde l'impact de l'incarcération sur les proches de détenu·es. Une enquête engagée sur le milieu carcéral en Belgique que Camille Seilles poursuit grâce à la bourse Roger De Conynck, obtenue en 2019. L'ensemble du travail *Aux lieux des liens* se compose de plusieurs chapitres en cours d'évolution.

BEYOND FENCES/BEYOND WINDOWS 2020-2024

Au-delà des murs et des fenêtres des prisons de Forest et de Haren, des hommes et des femmes s'initient au médium photographique et nous offrent à voir des portraits intimes et personnels d'eux-mêmes.

Le projet *Beyond Fences/Beyond Windows* rassemble des clichés qui, au fur et à mesure du temps qui passe, révèlent leur créativité et brisent les préjugés. Leurs images décroissent les murs d'un endroit inaccessible qui les enferme et qui les tient à l'écart du monde.

Cette exposition est l'aboutissement de la formation qualifiante en "Initiation à la photographie numérique" à laquelle les détenu·es ont participé. Une formation qui s'est adaptée aux conditions d'accueil, avec des clichés pris dans les recoins de la prison de Forest tandis que ceux produits à Haren sont tournés vers l'expérimentation et les nouvelles technologies. Mais l'objectif de maîtriser les bases techniques de la prise de vue n'est pas le seul. Ce temps d'apprentissage offre un espace et crée du lien entre eux et avec l'extérieur, dans un lieu aseptisé et vide de sens.

Le Service Laïque d'Aide aux Justiciables et aux Victimes [SLAJ-V] et l'École de Photographie et de Techniques Visuelles Agnès Varda proposent la formation depuis 2020 dans les prisons bruxelloises. Quatre modules réunissant une quinzaine d'élèves détenus ont été encadrés par la photographe Anne-Flore Mary et la chargée de projet du SLAJ-V, Amandine Jansen. La formation a continué en 2024, à la prison de Haren, avec un cinquième module chez les hommes et un premier chez les femmes.

La culture est difficilement accessible en prison. Mettre en place des activités socioculturelles et des formations aide à la réinsertion et reste indispensable dans le milieu carcéral où l'humanité est bien trop souvent inexistante. La voix des détenu·es doit pouvoir être entendue, au même titre que celle de tout être humain en liberté.

Une collaboration entre le Service Laïque d'Aide aux Justiciables et aux Victimes et l'École de Photographie et de Techniques Visuelles Agnès Varda, avec le soutien de la cellule REINSERT de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Fonds Social Européen.





Beyond Fences/Beyond Windows— 2020–2024.



Murmuziek — 2018–2022.

prison
champ | hors-champ

MURMUZIEK

2018-2022

Murmuziek est un atelier d'écriture et de création musicale mis en place pour des personnes incarcérées à la prison pour hommes de Forest. Le projet — porté par le Jacques Franck — a jusqu'à présent connu trois éditions qui se sont tenues entre 2018 et 2022, chacune durant entre six mois et un an, à raison d'un atelier hebdomadaire de 2h30.

Murmuziek est bien plus qu'une activité occupationnelle en milieu carcéral, c'est un vrai travail de collaboration et de création qui demande de l'engagement et de l'assiduité de la part des participants. Au fil des ateliers où ils sont accompagnés par des musicien·nes professionnel·les, ils écrivent des textes, composent des beats et des sons, et imaginent même des chorégraphies. S'ils ont des pratiques musicales singulières, les intervenant·es sont avant tout ouvert·es aux goûts et aux envies des participants. C'est ainsi qu'est né le style *Murmuziek* : une musique oscillant entre le rap, le hip hop, le slam, la trap et interprétée — contraintes carcérales obligent — avec peu ou pas d'instruments. La voix est l'outil principal de création, ce qui met les participants et les intervenant·es sur un pied d'égalité.

Aucune connaissance musicale n'est demandée pour accéder aux ateliers, juste de la motivation. Certains participants sont pourtant des rappeurs semi-professionnels qui ont encouragé ceux dont c'était le premier contact avec la musique. Se créent alors des liens puissants entre des détenus qui se découvrent des affinités hors de la routine du système carcéral. Car le côté humain et le relationnel sont des données essentielles qui participent à la création de ce collectif à géométrie variable.

En résumé, *Murmuziek* c'est :

- 93 ateliers
- plus de 70 participants
- des concerts en prison et dans des lieux culturels.
- 33 titres écrits, composés et enregistrés collectivement
- 1 CD
- 20 vidéoclips produits par l'atelier Zorobabel

Textes et instrumentales

Ceprin du Hood, Lart2son, Del Ombre, Rouge, Kidden Play aka La Puissance, Valar Morghulis, Lion, Bma Grace, Unemployd Black Astronout, Pak Pak, Joe Bob, Moha YZ, Ilies, Piotr, P.J., Marsu, Joke, M.N.R, Sika, Elit, Sardo, Abdel, Jbilo, Roberto O., Le Tay, 10.DWA, Samir Migri, SKRO, Kurosawa, Youssef, Léo, Ismael, Saïd, Roberto et tous ceux passés par l'atelier.

Enregistrement et encadrement musical

Brune Campos, Damien Magnette, Carl Roosens, Léo Campbell et Aurélie Muller.

Clips

Anton Henne, William Henne et les stagiaires de Zorobabel.

Le Jacques Franck a collaboré avec ces partenaires: FWB – Maisons de Justice, FAMD, Zorobabel, SLAJ-V, Label GNiGNiGNiGNiGNi, FWB – Service des Musiques.



prison champ | hors-champ

DATES À RETENIR

- **Vendredi 13 septembre à partir de 18h :** vernissage ouvert à toutes.
- **Samedi 12 octobre à 16h :** visite guidée de l'exposition avec les artistes et les partenaires.
- **Mardi 19 novembre à 18h30 :** conférence et discussion avec les artistes et les partenaires.
- D'autres événements seront annoncés sur notre site internet www.lejacquesfranck.be

INFORMATIONS PRATIQUES

- Du vendredi 13 septembre au dimanche 8 décembre.
- Du mardi au vendredi de 11h à 18h30.
- Du samedi et dimanche de 14h à 18h30.

CONTACTS ET PRESSE

- Visite guidée pour les groupes et les scolaires sur demande.
- **Contact visites et presse :**
Anaëlle Prêtre,
chargée de projets Expositions
au Centre culturel Jacques Franck
anaelle.pretre@lejacquesfranck.be
- **Partenaires :**
Service Laïque d'Aide aux Justiciables
et aux Victimes, École de Photographie
et de Techniques Visuelles Agnès Varda.